

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE SOUS-RÉGIONALE DE LA CNUDD POUR LES PAYS AIMS: 7-8 JUILLET 2011

La réunion préparatoire sous-régionale de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD) Rio+20 pour les pays riverains de l'Atlantique, de l'Océan Indien, de la mer Méditerranée et de la mer de Chine méridionale (AIMS), s'est tenue à Mahé, aux Seychelles, les 7 et 8 juillet 2011. Plus de 30 participants ont assisté à la réunion, dont des représentants des gouvernements, des organes des Nations Unies, et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

La réunion a permis aux pays AIMS de formuler leurs contributions dans le cadre du processus préparatoire à la CNUDD qui aura lieu en juin 2012. Les participants ont discuté: de la création d'une économie verte dans une optique de développement durable et d'éradication de la pauvreté; de la nécessité d'une économie bleue pour aborder les océans et les questions connexes; du cadre institutionnel pour le développement durable (CIDD); ainsi que des questions émergentes et des partenariats. Les participants ont adopté des recommandations notamment sur l'économie verte et bleue, et sur le renforcement du cadre institutionnel régional pour le développement durable, sur la base des travaux réalisés par la Commission de l'Océan Indien et l'établissement de liens avec les entités régionales des Nations Unies.

BREF HISTORIQUE DES CONFÉRENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ONU

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD) marquera le 40^e anniversaire de la première grande conférence politique internationale comportant spécifiquement le mot «environnement» dans son titre. La CNUDD cherche à obtenir des engagements politiques renouvelés en faveur du développement durable, à évaluer les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre des engagements déjà convenus, et à relever les défis nouveaux et émergents. La Conférence se centrera principalement sur les thèmes discutés et affinés au cours du processus préparatoire, tels que: l'économie verte dans l'optique du développement durable et de l'éradication de la pauvreté; et le CIDD.

CNUEH: La Conférence Nations Unies sur l'environnement humain s'est tenue à Stockholm, en Suède, du 5 au 16 juin 1972, et a produit trois grands ensembles de décisions.

Le premier ensemble fut la Déclaration de Stockholm. Le deuxième fut le Plan d'action de Stockholm, composé de 109 recommandations concernant des mesures internationales pour lutter contre la dégradation de l'environnement à l'intention des gouvernements et des organisations internationales. Le troisième ensemble de décisions fut un groupe de cinq résolutions demandant: une interdiction des essais d'armes nucléaires; la création d'une banque de données internationale sur les données environnementales; l'examen des actions liées au développement et à l'environnement; la création d'un fonds pour l'environnement; et l'établissement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en tant que noyau central de la coopération environnementale mondiale et de la négociation de traités.

DANS CE NUMÉRO

Bref historique des Conférences environnementales de l'ONU	1
Compte rendu de la Réunion préparatoire sous-régionale des pays AIMS	3
Objectifs de la CNUDD du point de vue des pays AIMS	3
L'Économie verte dans une Optique de développement durable et d'Éradication de la pauvreté	3
L'Économie bleue en Rapport avec Rio+20 et les PEID	4
Cadre institutionnel pour le développement durable	4
Questions émergentes	5
Partenariats	5
Améliorer la coordination et la travail en réseau	5
Adoption du rapport final pour les pays AIMS	6
Session de clôture	6
Réunions à venir	6
Glossaire	7

COMMISSION MONDIALE SUR**L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT:**

En 1983, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de créer une commission indépendante pour formuler un programme d'action à long terme. Au cours des trois années suivantes, la Commission - plus connue sous le nom de Commission Brundtland, d'après le nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland - a tenu des audiences publiques et examiné les questions pertinentes. Son rapport, *Notre avenir à tous*, publié en 1987, a souligné la nécessité pour tous les pays d'adopter des stratégies de développement tenant compte des limites de la capacité des écosystèmes à se régénérer et à absorber les déchets. La Commission a souligné le lien entre le développement économique et les questions environnementales, et a identifié l'éradication de la pauvreté comme une condition nécessaire et fondamentale pour un développement durable du point de vue environnemental.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR**L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT:**

La CNUED, également connue comme le «Sommet de la terre», s'est tenue du 3 au 14 juin 1992, et a vu la participation de plus de 100 chefs d'État et de gouvernement, des représentants de 178 pays, et d'environ 17000 participants. Les principaux résultats de la CNUED ont été la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, l'Action 21 (un programme d'action composé de 40 chapitres), et la Déclaration de principes sur les forêts. La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique ont également été ouvertes à la signature lors du Sommet de la terre.

SEAGNU-19: La 19^e Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), consacrée à la Revue et à l'évaluation globale de l'Action 21 (23-27 juin 1997, New York), a adopté le Programme pour la suite de la mise en application de l'Action 21 (A/RES/S-19/2). Elle a évalué les progrès accomplis depuis la CNUED, et a examiné la mise en œuvre.

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:

Le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'objectif du SMDD, conformément à la Résolution 55/199 de l'AGNU, était d'organiser une conférence de haut niveau afin d'effectuer une évaluation décennale de la CNUED afin de renouveler l'engagement mondial en faveur du développement durable. Le SMDD a rassemblé plus de 21000 participants provenant de 191 gouvernements, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, du secteur privé, de la société civile, des universités et de la communauté scientifique. Le SMDD a négocié et adopté deux principaux documents: Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMJ) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable.

Le PMJ est conçu comme un cadre d'action visant à mettre en œuvre les engagements initialement convenus lors de la CNUED et comprend des chapitres portant sur: l'éradication de la pauvreté; la consommation et la production; la base des ressources naturelles; la santé; les petits États insulaires en développement; l'Afrique; les autres initiatives régionales; les moyens de mise en œuvre; et le cadre institutionnel. La Déclaration de Johannesburg décrit le chemin parcouru depuis la CNUED jusqu'au SMDD, met en exergue les défis, exprime

un engagement en faveur du développement durable, souligne l'importance du multilatéralisme et met l'accent sur la nécessité de mise en œuvre.

64^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES

NATIONS UNIES: Le 24 décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 64/236 convenant d'organiser la CNUDD en 2012 au Brésil. La Résolution 64/236 prévoit également la tenue de trois réunions du Comité préparatoire (PrepCom) avant la CNUDD. Le 14 mai 2010, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé la désignation du Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques et sociales des Nations Unies, Sha Zukang, en tant que Secrétaire général de la Conférence. Le Secrétaire général des Nations Unies a ensuite nommé Brice Lalonde (France) et Elizabeth Thompson (Barbade) en tant que Coordonnateurs exécutifs.

PREPCOM I DE LA CNUDD: La première session du PrepCom de la CNUDD s'est tenue du 17 au 19 mai 2010 au Siège des Nations Unies à New York. La PrepCom a abordé les questions de fond et de procédure. En ce qui concerne le fond, les délégués ont évalué les progrès réalisés et les lacunes dans la mise en œuvre des résultats issus des grands sommets relatifs au développement durable. Ils ont également discuté des défis nouveaux et émergents, d'une économie verte dans l'optique du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et du CIDD. En ce qui concerne les aspects de procédure, les participants se sont réunis dans des groupes de contact pour organiser leur travail pendant la période allant jusqu'en 2012, et pour examiner le règlement intérieur de la CNUDD.

PREMIÈRE RÉUNION INTERSESSIONS DE LA

CNUDD: La première Réunion intersessions de la CNUDD s'est tenue les 10 et 11 janvier 2011, au Siège des Nations Unies à New York. Au cours de la réunion, les délégués ont entendu: un résumé des conclusions du Rapport de synthèse faisant état des efforts visant à obtenir des engagements politiques renouvelés en faveur du développement durable, à évaluer les progrès accomplis jusqu'à maintenant et les lacunes dans la mise en œuvre des résultats issus des grands sommets relatifs au développement durable et à relever les défis nouveaux et émergents; et des discussions en panels portant sur l'économie verte dans l'optique du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et le cadre institutionnel du développement durable.

CNUDD PREPCOM II: La deuxième session de la PrepCom de la CNUDD s'est tenue les 7 et 8 mars 2011, au Siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont discuté des progrès réalisés jusqu'ici et des lacunes à combler dans la mise en œuvre des résultats issus des grands sommets relatifs au développement durable, abordé les défis nouveaux et émergents, discuté de la portée d'une économie verte et de l'idée d'une économie bleue, et discuté du CIDD. À la fin de la réunion, une décision a été arrêtée, par voie de consensus, sur le processus de préparation du projet de document de résultat de la CNUDD.

RÉUNION PRÉPARATOIRE SOUS-RÉGIONALE DE

LA CNUDD POUR LES CARAÏBES: La réunion préparatoire sous-régionale de la CNUDD Rio+20 pour les Caraïbes s'est tenue à Georgetown, au Guyana, le 20 juin 2011. Les participants ont reconnu qu'il reste un long chemin à parcourir en vue de la CNUDD et ont identifié la valeur et les avantages de s'engager dans le processus et les opportunités qu'il offre, en particulier pour ce qui concerne l'économie verte.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE SOUS-RÉGIONALE DES PAYS AIMS

Amanda Hunt, Seychelles, a accueilli jeudi les participants en leur souhaitant la bienvenue à la réunion. Le Secrétaire général de la CNUDD, Sha Zukang, a exprimé par message vidéo son souhait de voir les petits États insulaires en développement (PEID) mettre en lumière les changements requis pour améliorer les structures institutionnelles régionales. Le Président des Seychelles, James Michel, a reconnu le rôle de la CNUDD dans la définition de l'économie bleue. Il a retracé les défis affrontés par les PEID depuis Rio, en 1992, y compris leur déclin en tant qu'acteurs du commerce international et leur accès inapproprié aux finances. Michel a souhaité que Rio+20 permette de reconquérir le concept de développement durable, en déclarant que «nous devons être des activistes», et a réitéré son engagement pour garantir que les besoins des PEID n'y seront pas marginalisés.

Les participants ont élu le Ministre de l'intérieur, de l'environnement, de l'énergie et des transports des Seychelles, Joel Morgan, président de la réunion, et Aslam Mohamed Shakir, Ministre d'État et des affaires étrangères des Maldives, rapporteur. Les participants ont adopté sans amendements l'agenda proposé (AIMS/INF/02).

OBJECTIFS DE LA CNUDD DU POINT DE VUE DES PAYS AIMS

Hiroko Morita-Lou, Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU, a présenté une vue d'ensemble du processus menant à la CNUDD et en a précisé les objectifs principaux: obtenir des engagements politiques renouvelés en faveur du développement durable, évaluer les progrès réalisés jusqu'ici et les lacunes à combler dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable, et relever les défis nouveaux et émergents.

Morita-Lou a signalé que la réunion des pays AIMS est la deuxième des trois réunions préparatoires sous-régionales prévues pour les PEID, en indiquant que la troisième aura lieu à Apia, à Samoa, les 21 et 22 juillet et sera dédiée aux PEID du Pacifique.

Elle a expliqué que l'objectif de la présente réunion tel qu'elle le conçoit consiste: à sensibiliser les PEID, leur offrir une occasion de défendre leur cause et d'articuler leurs priorités; et à intégrer les questions spécifiques aux PEID dans le processus préparatoire régional et global en vue de Rio+20.

Keneti Faulalo, DAES, a mis en exergue les efforts du DAES et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour aider les PEID dans leurs préparatifs nationaux en vue de Rio+20. Il a précisé que ces préparatifs sont destinés à être tournés vers l'avenir, posant les bases qui permettront aux PEID de mettre en œuvre les résultats de Rio+20.

L'ÉCONOMIE VERTE DANS UNE OPTIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ

Les participants ont abordé cette question jeudi et vendredi. Toolseeram Ramjeawon, de l'Université de Maurice, a exposé jeudi son projet d'article intitulé «L'économie verte dans les PEID: une analyse des défis et des opportunités», dans lequel il décrit l'économie verte comme un concept né de multiples crises et de la raréfaction croissante des ressources, tout en précisant que les activités menées aujourd'hui se limitent en fait à un «verdissement de l'économie brune». Il a indiqué que

le projet de rapport aborde les défis et les chances de viabilité de l'économie verte dans cinq secteurs clés pour les PEID: les activités de pêche et d'aquaculture à petite échelle; la gestion de l'eau; la gestion des déchets; l'énergie; et le tourisme. Il a affirmé que parmi les défis qui se posent aux PEID on trouve la pénurie de terres, la fragmentation de l'industrie du tourisme, la dépendance vis à vis d'une énergie importée et peu fiable, et les coûts et exigences techniques très élevés de la gestion des déchets. Il a suggéré des mesures pour relever les défis de chaque secteur, dont une planification et une stratégie de développement intégrées, le développement de politiques fiscales durables, l'intégration de l'économie verte dans les domaines politiques concernés, les financements verts, et l'élargissement de l'accès aux marchés pour les produits verts.

Au cours de la discussion qui a suivi, le délégué des Seychelles a mis l'accent sur le défi du financement durable des technologies vertes et, notant que les réductions d'impôts ne sauraient suffire, il a instamment plaidé pour une recherche de possibles incitations pour les investisseurs. Il a suggéré que les PEID mettent en avant des idées définitives en la matière à l'intention de la CNUDD.

Dans sa réflexion sur une possible et nécessaire transition vers l'économie verte, le Cap Vert a déploré que les causes de la crise financière dans l'économie actuelle n'aient pas été convenablement abordées.

Maurice a suggéré que certains PEID pourraient faire office de modèles pour une mise en œuvre de l'économie verte. Le délégué des Seychelles a approuvé cette idée et a appelé les PEID à se porter volontaires pour être les possibles États pilotes de la mise en œuvre des activités de l'économie verte.

La Guinée Bissau a plaidé pour l'unité et le partage des idées, notamment en reliant les PEID de l'Atlantique à l'Initiative de l'Océan Indien occidental pour relever les défis. Le délégué des Maldives a souligné que les PEID doivent se mettre en valeur à Rio+20 en exposant les spécificités qui les caractérisent dans une optique d'économie verte. Nature Seychelles a expliqué que les Seychelles ont créé la première réserve naturelle neutre en carbone du monde et que cela a su attirer des ressources financières supplémentaires.

Les délégués ont continué vendredi leur étude de la transition vers une économie verte en focalisant leurs discussions sur: les opportunités, risques et défis pour les PEID; les mesures et capacités institutionnelles requises au niveau national pour que les PEID puissent surpasser les barrières existantes; et les modèles réussis que les PEID peuvent reproduire, y compris les incitations monétaires et non monétaires à l'intention de l'industrie, des entreprises et des communautés.

Le Cap Vert a affirmé que plusieurs PEID ont déjà fondé leurs économies sur la préservation du territoire et des océans, et a demandé une définition plus claire de l'expression «économie verte». Maurice a signalé que les modes de développement actuels sur les plans industriel, commercial et financier limitent au niveau mondial les capacités pour effectuer la transition vers une économie verte. Le délégué des Seychelles a annoncé que son pays utilisera son plan stratégique de gestion environnementale comme voie de transition et comme outil pour respecter les engagements pris dans le cadre des accords environnementaux multilatéraux. Le délégué des Maldives a approuvé l'approche pragmatique des Seychelles en soulignant que les codifications par couleur, telles les expressions d'économies «verte» et «bleue», prêtent à confusion.

L'ÉCONOMIE BLEUE EN RAPPORT AVEC RIO+20 ET LES PEID

Les participants ont examiné vendredi la question de l'économie bleue. Les discussions se sont centrées sur les aspects de l'économie bleue que les PEID AIMS souhaitent mettre en avant dans le cadre de Rio+20, et sur les mesures nécessaires pour garantir l'adoption et le maintien de pratiques de pêche durables.

Le président Morgan a lancé la discussion en soulignant les secteurs clés de l'économie bleue, notamment les écosystèmes océaniques et la gestion des fonds marins, la pêche, la hausse du niveau des océans et la gestion des zones côtières.

Faisant allusion aux récentes découvertes par le Japon de minerais terrestres rares dans le Pacifique, le Cap Vert a souligné qu'il est indispensable d'aborder les aspects juridiques applicables à la haute mer, afin de garantir que les ressources des PEID soient convenablement protégées. Le délégué des Seychelles a soutenu cette proposition et a suggéré de rassembler des experts juridiques pour assister les PEID vis à vis des normes applicables à la mer.

Le délégué des Seychelles a signalé que, sans une économie bleue opérationnelle, l'économie de nombreux PEID serait inexistante vu que la plupart dépendent entièrement des ressources côtières et du tourisme. Il a affirmé que les deux menaces majeures pesant sur l'économie bleue sont les activités humaines et les changements climatiques, et a souligné le besoin de mesures visant à assurer la durabilité de l'économie bleue.

L'Autorité de la pêche des Seychelles a expliqué que les petites exploitations de pêche sont souvent assez vertes et a indiqué que les PEID devraient se concentrer sur leur protection et leur restauration. Il a par ailleurs noté que le potentiel des PEID en termes d'aquaculture durable est souvent inexploité et a souligné le besoin d'expertises dans la différenciation des marchés.

Le délégué des Seychelles a affirmé que le débat sur les énergies renouvelables est lourdement biaisé en faveur des énergies solaire et éolienne, qui restent, de son point de vue, des technologies d'exploitation intensive des sols. Faisant remarquer que les PEID disposent de territoires terrestres limités mais de vastes territoires en mer, il a estimé que le potentiel énergétique des océans devrait être étudié.

Le président Morgan a synthétisé le débat avec une réflexion sur le Protocole de Nagoya relatif à l'accès et au partage des avantages (APA) en application de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Compte tenu du fait que les pays industrialisés utilisent des produits dérivés des ressources biologiques marines en grande quantité, il a affirmé qu'il faut utiliser le Protocole de Nagoya dans le but de soutenir l'économie bleue.

CADRE INSTITUTIONNEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les délégués ont abordé jeudi cette question et y sont revenus vendredi. Jeudi, Jean-Paul Adam, Ministre des affaires étrangères des Seychelles, a introduit un rapport conceptuel portant sur la manière d'optimiser les options de développement qui s'offrent aux PEID. Il a indiqué que le rapport contenait six recommandations relatives aux PEID pour Rio+20, dont: la création d'une catégorie spécifique des Nations Unies pour les PEID; un développement plus poussé des indices de vulnérabilité permettant d'évaluer les besoins des pays en termes de développement sur la base de l'exposition au risque; le financement de projets de plateforme pour faire office de financements de démarrage permettant de catalyser

le développement dans les PEID; un crédit accessible, qu'il a considéré comme étroitement lié à l'idée d'une catégorie spécifique pour les PEID; le développement de ressources d'énergie renouvelable pour opérer la transition vers une économie verte; et une amélioration des statistiques pour les PEID.

Hiroko Morita-Lou, DAES, a brièvement décrit l'état des cadres institutionnels nationaux pour le développement durable et a déclaré que les défis se situent au niveau du manque de mise en œuvre, de l'effort d'alignement, du renforcement des capacités, de la coordination et l'intégration, et de la responsabilité. Elle a signalé que de nombreux Conseils nationaux pour le développement durable (CNDD) mis en place suite au Sommet de la terre de Rio ne sont plus en activité et a demandé aux PEID AIMS de s'exprimer sur l'état des CNDD dans leur pays.

Rajendranath Mohabeer, Commission de l'Océan Indien (COI), a souligné l'utilité de mettre en place une coopération régionale en faisant remarquer que le mécanisme régional de coordination a été une réussite pour les PEID du Pacifique et des Caraïbes, et qu'il s'agit d'une nécessité pour les pays AIMS. Il a affirmé que l'absence d'une identité commune claire empêche les AIMS d'avancer en tant que sous-région. Mohabeer a expliqué le rôle joué par la COI dans le développement d'un système de suivi et de mise en œuvre de la Stratégie de Maurice qui aborde les domaines prioritaires des changements climatiques et des récifs coralliens.

Le délégué des Seychelles a souligné le besoin d'accéder à un transfert de technologies abordable, en particulier pour ce qui concerne l'énergie solaire et marémotrice, ainsi que la gestion des déchets électroniques et toxiques. Le Cap Vert a décrit ses objectifs consistant à remplacer 25% de ses combustibles fossiles par des énergies renouvelables et réussir à avoir une île fonctionnant à 100% d'énergie renouvelable en 2015. Il a fait remarquer les différences entre les PEID et s'est montré dubitatif sur le fait qu'un pays puisse représenter un modèle uniforme pour tous les autres PEID.

Signalant que la sous-région des Caraïbes a désigné des institutions chargées d'aborder chacun des domaines énumérés dans le cadre de la Stratégie de Maurice, la COI a souligné l'importance de la coopération régionale et de mettre en place une plateforme appropriée pour la région AIMS.

Maurice a insisté sur le besoin d'identifier les entités chargées du développement durable au niveau national, et a indiqué que la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement durable du pays se trouve sous la direction du Premier ministre.

Le Secrétariat du Commonwealth a partagé ses travaux sur l'alignement des politiques de développement durable dans les PEID.

Le délégué des Seychelles a invité les participants à se pencher sur la structure et les contours des recommandations à émettre. Le PNUE a suggéré que les délégués s'attardent sur les possibles modifications dans l'architecture des CIDD pouvant être bénéfiques aux PEID.

Le délégué des Maldives a fait observer qu'il existe un malentendu au sujet de la proposition de «catégorie spécifique» pour les PEID. Il a expliqué qu'une étude technique menée par le Comité des politiques de développement et portant sur les possibles bénéfices mesurables et rentables d'une assistance spécifiquement vouée aux PEID a été proposée comme point de départ. Le Cap Vert a réitéré le caractère sensible d'une présentation officielle des PEID en tant que catégorie spécifique des Nations Unies, signalant qu'il n'y a pas eu de discussions en ce sens entre les PEID.

Reprenant cette question vendredi, les délégués se sont centrés sur: la nécessité d'un cadre institutionnel plus poussé en matière de développement durable pour assister les PEID AIMS; les actions requises pour construire des liens plus étroits entre les trois piliers du développement durable et les institutions nationales concernées; et les ajustements nécessaires pour renforcer l'architecture institutionnelle globale pour le développement durable.

Maurice a demandé, avec le soutien du délégué des Seychelles, une étude des mécanismes régionaux existants visant à mieux comprendre les lacunes et les domaines dans lesquels de nouvelles structures institutionnelles sont nécessaires. Le DAES de l'ONU a signalé la COI comme une source importante de soutien institutionnel au niveau régional, mais a précisé que celle-ci ne fait pas partie de la famille des Nations Unies, contrairement à la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes dans la sous-région caribéenne. Le Cap Vert a souligné le besoin de volonté politique de la part des gouvernements membres et a suggéré que les Ambassadeurs des Nations Unies unissent leurs efforts pour faire du lobbying sur les questions concernant les PEID au niveau international. La COI a approuvé, suggérant une structure multi-niveaux. Les participants ont convenu qu'un petit groupe «d'Amis du président» rédigerait des projets de recommandations sur cette question.

Le délégué des Maldives a déclaré que Rio+20 devra permettre d'élargir le soutien des Nations Unies au bénéfice des PEID et résulter en une déclaration politique sur les technologies vertes et bleues. Maurice a affirmé que, même si le terme PEID n'est pas défini par les Nations Unies, l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) est admise dans certains forums des Nations Unies. Le délégué des Seychelles a exprimé leur accord, soulignant le besoin d'accélérer l'institutionnalisation de l'AOSIS, y compris en mettant en place un secrétariat formel. Il a insisté sur l'importance de garder à l'ordre du jour la question d'une catégorie spécifique pour les PEID, afin de rappeler constamment que certains PEID n'ont pas d'accès à des soutiens financiers.

QUESTIONS ÉMERGENTES

Les participants ont abordé cette question vendredi, en focalisant leurs discussions sur: les questions nouvelles et émergentes aux niveaux national, régional et international; la nécessité de relier la science, l'éducation et la politique afin de relever les nouveaux défis; et les mesures pour permettre aux pays de renforcer leur résilience face aux impacts externes issus des questions émergentes.

Le délégué des Seychelles a évoqué les questions de sécurité face à la piraterie, qui entraînent des pertes annuelles estimées à 4% du PIB à cause du coût croissant des assurances. Il a également mis en exergue la question des prix des carburants qui certes n'est pas nouvelle, mais qui continue de s'aggraver, et le besoin subséquent d'investir dans des sources d'énergie renouvelable. Le délégué des Seychelles a également signalé les questions relatives à la sécurité en matière d'eau, à la sécurité alimentaire et aux possibles crises bancaires.

Le Cap Vert a souligné la nécessité de rechercher des moyens pour traiter les pertes et dommages causés par les événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, ainsi que la question de la migration climatique.

PARTENARIATS

Les délégués se sont penchés sur cette question vendredi en mettant l'accent sur: les façons et les moyens de promouvoir des partenariats réussis; les nouvelles incitations ou modalités visant

à rendre les partenariats plus performants en matière d'obtention effective de résultats; et la vision qu'ont les participants des partenariats en vue de Rio+20.

Le délégué des Seychelles a expliqué que les insuffisances actuelles dans ce domaine peuvent être attribuées au fait que de nombreux États membres de l'AIMS sont jeunes et n'ont pas encore établi de partenariats matures entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé. Il a suggéré de mettre en place un centre pour les changements climatiques, similaire au Centre de la communauté des Caraïbes sur les changements climatiques (CCCCC), chargé de rassembler des données et de fournir des informations, notamment sur le coût prévisible de l'augmentation du niveau des eaux pour la sous-région. Le Cap Vert a estimé que les partenariats pourraient creuser les lacunes actuelles du cadre institutionnel régional. Nature Seychelles a signalé les questions de propriété et d'«inclusivité».

AMÉLIORER LA COORDINATION ET LA TRAVAIL EN RÉSEAU

Les participants ont examiné cette question vendredi. Le DAES de l'ONU a présenté le Réseau des petits États insulaires en développement (SIDSnet) renouvelé, qu'il a dit être un outil en ligne décentralisé, disponible en anglais, en français et en espagnol, visant à promouvoir les partenariats et à faciliter le partage de l'information entre les PEID. Il a expliqué que SIDSnet a vu le jour en réponse au besoin des PEID d'accéder à l'information, et contient: une «composante horizontale» pour les parties prenantes, les secteurs et partenaires thématiques aux niveaux étatique, régional et interrégional; ainsi qu'une «composante verticale» destinée à renforcer la communication entre les peuples et les sphères internationales.

Rolph Payet, Université des Seychelles, a éclairé les participants sur le Consortium des universités des petits États insulaires, qui vise à renforcer les capacités des institutions d'éducation supérieure dans les PEID en facilitant le développement des capacités systémiques requises pour mettre en œuvre le Programme d'action de la Barbade (BPOA). Selon les explications de Payet, ce Consortium financé par le gouvernement espagnol vise à améliorer le flux d'information entre les PEID et à encourager le développement de programmes coopératifs et le partage des résultats et matériaux de référence issus de recherches portant sur les PEID. Il a expliqué que le Consortium fait actuellement un inventaire des enseignements disponibles, en évaluant les capacités en termes de technologies de l'information pour l'apprentissage à distance et la transmission d'autres matériaux multimédia, et en développant un programme conjoint de Master.

Rajendranath Mohabeer, COI, a présenté un modèle de AIMSnet qu'il espère voir devenir un outil de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice dans la région. Il a expliqué que le modèle comprend: des fonctions de stockage et d'échange de l'information, une plateforme pour la participation interactive au renforcement des capacités; et un support pour l'échange technique à travers une base de données d'experts.

Mohabeer a également présenté un projet de 15 millions d'euros, coordonné par la COI et intitulé Mise en œuvre de la Stratégie de Maurice pour les PEID. Il a indiqué que le projet prétend, entre autre, rendre opérationnel le centre dédié aux changements climatiques de l'Océan Indien, un dispositif sur les récifs coralliens assorti d'un mécanisme d'assurance contre les catastrophes naturelles. Le Cap Vert a exprimé son intérêt pour ce projet et la COI a convenu de donner des informations aux Maldives et aux PEID de l'Atlantique, afin qu'ils puissent trouver des contreparties financières et rejoindre le projet.

ADOPTION DU RAPPORT FINAL POUR LES PAYS AIMS

Les délégués ont examiné vendredi après-midi le compte-rendu de la réunion et le rapport final. Les participants ont approuvé le rapport avec quelques corrections formelles, ainsi que les recommandations suivantes.

- Concernant l'économie verte dans une optique de développement durable, la sous-région AIMS recommande:
- d'évaluer les opportunités, les risques et les défis associés à la transition vers une économie verte;
 - de développer une approche coordonnée pour accéder à des financements durables;
 - de rassembler et partager les expériences réussies et l'expertise régionale dans la sub-région AIMS;
 - d'affiner davantage le concept d'économie verte et bleue dans le contexte de la région par des recherches et des analyses supplémentaires;
 - de promouvoir les partenariats et d'explorer les opportunités et incitations pour les investisseurs;
 - d'explorer les opportunités pour donner le coup d'envoi aux financements de départ; et
 - de mettre en place un mécanisme de partage des avantages pour permettre aux PEID d'accéder aux avantages issus de leurs ressources marines.

Concernant le cadre institutionnel régional pour le développement durable, la sous-région AIMS recommande de développer un CIDD régional dans les pays AIMS, en tenant compte de la COI comme cadre potentiel, et d'explorer les façons de relier les différentes entités des Nations Unies dans la sous-région.

Les fonctions recommandées de ce cadre comprennent:

- de remplir un rôle de coordination;
- de prêter assistance aux PEID dans leurs efforts pour développer des approches et des positions communes en rapport aux questions liées à la globalisation, lorsque cela est pertinent;
- de sensibiliser la région aux questions émergentes globales qui concernent les PEID AIMS et présentent pour eux un intérêt;
- de soutenir le renforcement des capacités et de fournir une assistance technique;
- de prêter son concours dans la formulation de projets et dans la rédaction de propositions de projets;
- de mobiliser des ressources;
- d'accueillir la mise en place de partenariats au sein de la région ainsi qu'au niveau interrégional; et
- de promouvoir un soutien permettant d'encourager l'unité entre les pays AIMS.

La région AIMS recommande également de renforcer les liens et réseaux régionaux entre l'AOSIS et les pays AIMS afin d'acquérir une voix plus forte au sein des Nations Unies comme dans les autres forums internationaux.

La sous-région AIMS a aussi convenu de poursuivre son plaidoyer en faveur d'une catégorie spécifique pour les PEID, saluant l'initiative des Maldives de présenter une résolution devant le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) afin de faire avancer cette question, et a appelé le Comité des politiques de développement à réaliser une analyse technique en ce sens.

SESSION DE CLÔTURE

Le Ministre des affaires étrangères Jean-Paul Adam a présidé vendredi après-midi la session de clôture. Le Cap Vert a remercié le gouvernement des Seychelles, en particulier pour le

stimulant discours prononcé par leur Président, James Michel, à l'ouverture de la réunion. Il a estimé que la réunion a été productive, efficace et les résultats encourageants.

Adam a remercié le DAES de l'ONU pour son soutien technique, qu'il a considéré très instructif pour les participants et qui a permis aux pays AIMS de faire de formidables progrès. Reprenant les mots du Président Michel, il a souligné que «nous devons être des activistes» et continuer à répandre le message parmi les PEID. Il a clôturé la session à 18h23.

RÉUNIONS À VENIR

Dialogue de haut niveau sur le Cadre institutionnel du développement durable (CIDD): Cette réunion, organisée par le DAES, fournira des contributions et des perspectives sur le CIDD qui seront examinées en vue de la CNUDD. **dates:** 19-21 juillet 2011 **lieu:** Solo, Indonésie **contact:** Hiro Morita-Lou, DAES **téléphone:** +1-212-963-8813 **fax:** +1-212-963-4260 **courriel:** morita-lou@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org>

Réunion préparatoire sous-régionale de la CNUDD pour les PEID du Pacifique: Organisée par l'Unité des PEID du DAES, l'AOSIS et les membres du Groupe consultatif inter-agences sur les PEID, cette réunion sera l'occasion, pour les PEID du Pacifique, de fournir leurs contributions et perspectives afin qu'elles soient examinées lors des réunions régionales préparatoires de la CNUDD. **dates:** 21-22 juillet 2011 **lieu:** Apia, Samoa **contact:** Hiro Morita-Lou, DAES **téléphone:** +1-212-963-8813 **fax:** +1-212-963-4260 **courriel:** morita-lou@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26>

Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour l'Amérique latine et les Caraïbes: Cette réunion, accueillie par la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEALC), se tiendra en vue de la préparation de la CNUDD. **dates:** 7-9 septembre 2011 **lieu:** Santiago, Chili **contact:** CEALC **téléphone:** +56-2-471-2000 **télécopieur:** +56-2-208-0252 **courriel:** rio20@cepal.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26> ou <http://www.eclac.cl/rio20>

GVEM 4: La quatrième réunion du Groupe de haut niveau sur la viabilité de l'environnement mondial du Secrétaire général (GVEM 4) aura lieu à New York, en marge de la 66^e Session de l'Assemblée générale de l'ONU. **dates:** 18-19 septembre 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** Secrétariat du GVEM **téléphone:** +1-917-367-4207 **courriel:** gsp-secretariat@un.org **www:** <http://www.un.org/wcm/content/site/climatechange/pages/gsp>

Réunion préparatoire interrégionale de la CNUDD pour les PEID: Cette réunion se tiendra à New York en vue de la CNUDD. **date:** 23 septembre 2011 **lieu:** Siège de l'ONU à New York **contact:** Hiro Morita-Lou, DAES **téléphone:** +1-212-963-8813 **fax:** +1-212-963-4260 **courriel:** morita-lou@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26>

Conférence sur l'économie verte et le développement durable: Ramener la dimension sociale: L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) accueillera une conférence sur l'économie verte et le développement durable centrée sur la dimension sociale. Les rapports politiques présentés à la conférence viseront à informer le processus préparatoire de la CNUDD et les discussions sur les politiques subséquentes. **dates:** 10-11 octobre 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Kiah Smith, UNRISD **courriel:** smith@unrisd.org **www:** <http://www.unrisd.org/>

Partager les meilleures pratiques pour l'économie verte en vue de Rio+20: Le ministère polonais de l'environnement organise une conférence de haut niveau destinée à permettre des consultations entre les pays clés et les États membres de l'UE dans le processus de préparation à la conférence Rio+20 en 2012. **date:** 11 octobre 2011 **lieu:** Varsovie, Pologne **contact:** Agnieszka Kozłowska-Korbicz (Ministre de l'environnement) **téléphone:** +48-22-57-92-855 **courriel:** agnieszka.kozłowska-korbicz@mos.gov.pl **www:** http://pl2011.eu/en/content/sharing-green-economy-best-practices-towards-rio20?mini=calendar%2F2011-10

Réunion régionale préparatoire de la CNUDD pour l'Afrique: La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et ses partenaires convoquera une réunion préparatoire pour la région africaine en vue de la CNUDD. **dates:** 10-14 octobre 2011 **lieu:** Addis-Ababa, Éthiopie **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26

Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour la région arabe: La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale et ses partenaires convoquera une réunion pour la région arabe en vue de la CNUDD. **dates:** 16-17 octobre 2011 **lieu:** Le Caire, Égypte **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26

Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour l'Asie Pacifique: La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et ses partenaires convoquera une réunion régionale en vue de la CNUDD. **dates:** 19-20 octobre 2011 **lieu:** Séoul, République de Corée **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26

Table ronde mondiale 2011 de l'IF du PNUE: Organisée par l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE IF), cette réunion sera convoquée sous le thème «Le point tournant: Stabilité durable dans la prochaine économie». Les objectifs de la Table ronde de 2011 sont de fournir une plate-forme pour que le secteur financier mondial définisse ce qu'il compte réaliser à la CNUDD. Il inclura deux sessions plénières: Systèmes, stabilité et durabilité / lentilles et horloges; et Qu'est-ce que le Sommet de la terre doit produire à Rio+20. **dates:** 19-20 octobre 2011 **lieu:** Washington, D.C **contact:** Cecilia Serin **fax:** +41-22-796-9240 **courriel:** roundtable@unepfi.org **www:** http://www.unepfi.org/washington

Conférence de Bonn 2011: «Les liens entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire – les ressources en eau dans l'économie verte»: Organisée par le gouvernement allemand, la Conférence de Bonn poursuit deux objectifs: d'une part, développer des solutions intersectorielles pour réaliser les objectifs liés à l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire, et d'autre part, positionner l'interface eau, énergie et sécurité alimentaire dans le discours du processus de «Rio +20» et de «l'économie verte». **dates:** 16-18 novembre 2011 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Mme Imke Thiem, Cheffe du Secrétariat **téléphone:** +49-6196 79-1547 **courriel:** bonn.conference2011@giz.de **www:** http://www.water-energy-food.org/en/home.html

Réunion d'experts de haut niveau sur l'utilisation durable des océans: Cette réunion se tiendra à Monaco, en novembre. **dates:** 28-30 novembre 2011 **lieu:** Monaco **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=50

Réunion régionale préparatoire de la CNUDD pour la région de la CEE: La Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEENU) convoquera une réunion

régionale en vue de la CNUDD. **dates:** 1-2 décembre 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26

Deuxième Réunion intersessions de la CNUDD: La deuxième réunion intersessions de la CNUDD sera convoquée vers la fin de 2011 en vue des préparatifs pour la CNUDD en juin 2012. **dates:** 15-16 décembre 2011 **lieu:** Siège de l'ONU à New York **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=25

Troisième Réunion intersessions de la CNUDD: La réunion intersessions finale de la CNUDD sera convoquée en mars 2012. **dates:** 26-27 mars 2012 **lieu:** Siège de l'ONU à New York **contact:** Secrétariat de la CNUDD **email:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/

Troisième PrepCom de la CNUDD: La troisième réunion du Comité préparatoire pour la CNUDD aura lieu au Brésil juste avant la Conférence. **dates:** 28-30 mai 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/

Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD): La CNUDD marquera le 20^e anniversaire de la Conférence de Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro, Brésil. **dates:** 4-6 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CNUDD **email:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/

GLOSSAIRE

AIMS	Pays riverains de l'Atlantique, de l'Océan Indien, de la mer Méditerranée et de la mer de Chine méridionale
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
CCCCC	Centre de la communauté des Caraïbes sur les changements climatiques
CESAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
CIDD	Cadre institutionnel du développement durable
CNUDD	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)
COI	Commission de l'Océan Indien
DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PEID	Petits États insulaires en développement
PMJ	Plan de mise en œuvre de Johannesburg
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD)
SIDSnet	Réseau des petits États insulaires en développement
SMDD	Sommet mondial pour le développement durable